

Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2010 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf Monsieur Jean-Pierre MARCHAL qui a donné pouvoir à M. EIGELTHINGER.

Mr DILIGENT est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier conseil
- Demande de subvention 2011
- Budget assainissement 2010 décision modificative de crédit : du 678 au 706129 (014) = 1184.16€
- Travaux 2011-2012 (utilisation de la dernière partie de la subvention sur le fond d'équipement)
- PLU – débat sur l'orientation particulière d'aménagement ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable
- Renouvellement CDD de la secrétaire Amélie NOWAK
- Compléments à l'ordre du jour : remboursement GROUPAMA et travaux plafond salle communale

Approbation du procès verbal du conseil précédent.

Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

Travaux 2011 – demande de Dotation Communale d'Investissement

Après avoir entendu la proposition de Monsieur le Maire sur la demande de subvention de 2011, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du Conseil Général :

La 3^{ème} et dernière partie de la dotation communale d'investissement 2011 pour financer les travaux de voirie rue de l'Etang à Courbesseaux estimés à un montant de 40 044,00 € HT.

L'enrobé sera réalisé après la fin des travaux d'assainissement de la rue de l'Etang.

Décision modificative sur le budget assainissement 2010

Pour permettre le versement de la redevance pollution à l'Agence de l'eau pour l'année 2009 et après en avoir délibéré et à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL décide du transfert d'un montant de 1 184,16 € de l'article 678 au bénéfice de l'article 706129.

PLU

Le conseil municipal a débattu sur les orientations particulières d'aménagement et du projet d'aménagement et de développement durable.

La municipalité a défini plusieurs objectifs qui s'articulent autour de 5 grands thèmes :

- la programmation et la maîtrise de l'extension de l'espace urbanisé
- le renforcement de l'identité du Bourg
- la création d'équipement
- la protection de l'environnement et du paysage
- la pérennisation des activités économiques

Renouvellement CDD de la secrétaire Mlle NOWAK

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Mademoiselle Amélie NOWAK arrive à son terme le 31/10/2010.

Compte tenu de la nécessité d'un adjoint administratif, et vu les explications fournies par Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de prolonger le contrat de travail pour une durée de 1 an à compter du 01/11/2010,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le contrat de travail,
- **DECIDE** de mobiliser les crédits nécessaires au financement de ce poste.

Remboursement GROUPAMA

Afin de rembourser les travaux effectués par l'établissement BODET suite au sinistre sur la sonnerie de l'église, l'assurance GROUPAMA nous a transmis un chèque.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE d'encaisser le chèque n° 4587247 de GROUPAMA pour un montant de 965,05 €.

Travaux plafond salle communale

Après la rénovation du secrétariat (travaux moins coûteux que prévus), sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les sommes restantes à la création d'un plafond isolant dans la salle communale pour un montant de 1 220,93 € HT.